

COORDONNÉES EXPOSANT

Tout ou partie de ces coordonnées Exposant pourront être reprises dans le guide du visiteur. Assurez-vous d'écrire lisiblement en lettres majuscules.

NOM ou RAISON SOCIALE »

ADRESSE »

TÉL. »

FAX »

MOBILE »

SITE WEB »

E-MAIL »

» N° DE COMPTE

COORDONNÉES DU RESPONSABLE POUR LA FOIRE

PRÉNOM / NOM »

QUALITÉ »

ADRESSE (SI DIFFÉRENTE) »

TÉL. »

MOBILE »

FAX »

E-MAIL »

ADRESSE DE FACTURATION (SI DIFFÉRENTE)

»

ENVOI DES CARTES D'INVITATION (POUR LES SOCIÉTÉS HORS CALVADOS)

À VOTRE SOCIÉTÉ

AU RESPONSABLE POUR LA FOIRE

OBLIGATOIRE

PRÉCISEZ LES NUMÉROS CI-APRÈS DEMANDÉS : N° DE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE »

SIRET »

NAF »

Joindre impérativement à votre demande de participation un extrait, daté de moins de 3 mois, d'un des documents suivants : registre du commerce, registre des métiers ou répertoire des producteurs.

SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS LEQUEL VOUS SOUHAITEZ ÊTRE RÉFÉRENCÉ

PÔLE MAISON

- AMÉLIORATION DE L'HABITAT
- AMEUBLEMENT & DÉCORATION
- CHAUFFAGE
- CHEMINÉES
- CONSTRUCTEURS DE MAISONS INDIVIDUELLES
- CUISINES, BAINS ET ARTS MÉNAGERS
- PORTES - PORTAILS - CLÔTURES
- TRAITEMENT DE L'EAU
- MACHINES À COUDRE
- MACHINES À REPASSER
- BRICOLAGE

PÔLE MIEUX VIVRE ET S'INFORMER

- MÉDIAS
- SERVICES
- INSTITUTIONS

PÔLE JARDIN & AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

- BARBECUE ET ACCESSOIRES
- EQUIPEMENT DE JARDIN
- ABRI DE PISCINE
- MOTOCULTURE DE PLAISANCE
- PISCINES - ABRIS DE PISCINES
- PORTES - PORTAILS - CLÔTURES
- VÉRANDAS

PÔLE GASTRONOMIE

- ALIMENTATIONS ET PRODUITS RÉGIONAUX
- RESTAURATION
- VINS ET SPIRITUEUX - MATÉRIELS DE CAVE
- PRODUITS DU TERROIR NORMAND

PÔLE PRODUITS MALINS

- APPAREILS MÉNAGERS
- BRICOLAGE
- GADGETS
- RUE DU BAGOU

PÔLE ÉVASION

- ACCESSOIRES DE MODE
- FORME & BIEN-ÊTRE
- FAUTEUILS DE RELAXATION
- NATIONS DU MONDE
- TOURISME, VOYAGES ET LOISIRS
- RUE DU COMMERCE CAENNAIS

PÔLE CONNECTÉ

- OPÉRATEURS
- ÉDITEURS DE JEUX
- CONCEPTEURS

PÔLE MOBILITÉ

- AUTOS-MOTOS-VÉHICULES UTILITAIRES
- CAMPING-CARS LOISIRS
- MOBILITÉ URBAINE

PÔLE ENFANTS

- JEUX LOISIRS D'INTÉRIEUR
- JEUX LOISIRS D'EXTÉRIEUR

AUTRES

À PRÉCISER :
.....

ACTIVITÉ/PRODUITS EXPOSÉS À L'EXCLUSION DE TOUT AUTRE

Tout ou partie de ces éléments pourront être repris dans le guide du visiteur. Assurez-vous d'écrire lisiblement en lettres majuscules

LES PRODUITS PROPOSÉS SONT DE NOTRE FABRICATION

OUI NON

Définition exacte de votre activité principale et/ou produits exposés (aucun autre produit ne pourra être exposé sans l'accord de Caen Event. Pour les restaurants, merci de joindre à votre demande les menus proposés de façon détaillée. Sans cette précision, votre participation ne pourra être acceptée.)

»

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

N° INSCRIPTION

REÇU LE

ACOMPTE

CARTES D'INVITATION

BADGES

PARKING

N° DE STAND

1 PRESTATIONS OBLIGATOIRES

DROIT D'INSCRIPTION EXPOSANT (incluant frais de dossier, campagne de promotion, traitement des déchets, frais de fonctionnement et 20 cartes d'invitations offertes)	395 € HT	x 1	395 € HT
DROIT D'INSCRIPTION CO-EXPOSANT (incluant frais de dossier, campagne de promotion, traitement des déchets, frais de fonctionnement et 20 cartes d'invitations offertes)	395 € HT	x € HT
DROIT PAR MARQUE REPRÉSENTÉE Toutes sociétés et marques françaises et étrangères dont vous représentez les produits sur votre stand doivent être prises en compte	20 € HT	x € HT

▷ COORDONNÉES CO-EXPOSANT/SOCIÉTÉ REPRÉSENTÉE (FAIRE AUTANT DE COPIE QUE NÉCESSAIRE)

NOM ou RAISON SOCIALE »	E-MAIL »
.....
ADRESSE »	SITE WEB »
.....
TÉL »	SECTEUR D'ACTIVITÉ »
.....
FAX »	PRODUITS EXPOSÉS »
.....
MOBILE »	PRÉNOM / NOM DU CONTACT »
.....
	QUALITÉ »

2 LOCATIONS

▷ STANDS SOUS HALL OU CHAPITEAU (SAUF HALL 3)	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
SURFACE AU SOL , le m ²	141 €	x	€
SUPPLÉMENT POUR ANGLE (le stand donnant ainsi sur plusieurs allées)	319 €	x	€
▷ STAND SOUS HALL 3 « PÔLE MAISON-HABITAT »	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
SURFACE AU SOL HALL 3 , le m ²	150 €	x	€
SUPPLÉMENT POUR ANGLE HALL 3 (le stand donnant ainsi sur plusieurs allées)	340 €	x	€
▷ EN AIR LIBRE	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
SURFACE AU SOL (minimum 50m ²), le m ²	20 €	x	€
SURFACE AU SOL - RESTAURANTS, BARS ET STANDS ALIMENTAIRES EXTÉRIEURS , le m ²	39 €	x	€

! Indiquer la surface totale nécessaire (y compris les cuisines, terrasses, rôtisseries).

3 PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

▷ SOUS HALL	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
CLOISON , pour les stands non équipés, le mètre linéaire Cloisons en bois ou en mélaminé selon l'emplacement du stand.	52 €	x	€
! APRÈS FIN JUIN 2018 aucune commande de cloison ne sera acceptée.			
ÉQUIPEMENT STAND VINS , le m ² (branchement d'eau, évacuation, cloisons, bandeaux, spots, enseigne, comptoirs).	36 €		
! PRESTATION OBLIGATOIRE pour les stands de vins et spiritueux.			
ÉLECTRICITÉ 3 kW EN 220V (minimum de puissance) OBLIGATOIRE	367 €	x	€
ÉLECTRICITÉ 3 kW EN 380V	416 €	x	€
ÉLECTRICITÉ : LE kW SUPPLÉMENTAIRE	68 €	x	€
ÉLECTRICITÉ AIR LIBRE : VOUS RAPPROCHER DES SERVICES DE L'EDF PRÉSENTS SUR LA FOIRE DÈS LE 17 SEPTEMBRE 2018			
MOQUETTE , le m ² posé (pour les stands non équipés)	10 €	x	€
BANDEAU , le ml (pour les stands non équipés - sur cloison bois uniquement)	17 €	x	€
ENSEIGNE , quart de rond imprimé au nom de votre entreprise	25 €	x	€
RÉSERVE, 1 M² l'unité	192 €	x	€
RÉSERVE, 2 M² l'unité	250 €	x	€

↳ SOUS HALL (SUITE)	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
MOBILIER :			
• KIT N°1 : Incluant 1 comptoir, 2 tabourets hauts, 1 porte-manteau et 1 corbeille.	290 €	X	€
• KIT N°2 : Incluant 1 comptoir, 2 tabourets hauts, 1 porte-manteau, 1 corbeille, 1 table et 3 chaises.	495 €	X	€
<i>Suivant disponibilités.</i>			
ÉCRANS LED SUR PIED AVEC PLAYER HD (Livraison, installation, démontage et assurance bris de machine hors vol inclus.)			
• Écran 32" (81 cm) sur pied à roulettes	332 €	X	€
• Écran 55" (140 cm) sur pied à roulettes	457 €	X	€
• Écran 70" (178 cm) sur totem alu triangulaire	662 €	X	€
↳ AUTRES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
BRANCHEMENT D'EAU , branchement et évacuation	345 €	X	€
SYSTÈME DE E-INVITATIONS (invitations dématérialisées)			
• Pour toute commande entre 200 et 400 e-invitations , l'unité	1,00 €	X	€
• Pour toute commande de plus de 400 e-invitations , l'unité	0,50 €	X	€
CARTES D'INVITATION , l'unité	3,50 €	X	€
<i>Tenez compte dans votre commande qu'il vous est offert 20 cartes par dossier.</i>			
BADGE EXPOSANT , l'unité	19 €	X	€
<i>Tenez compte dans votre commande qu'il vous est offert : 1 badge par droit d'inscription + 1 badge par stand de 9 m² (50 m² en air libre).</i>			
PARKING EXPOSANT , l'unité	36 €	X	€
<i>Adhésif à coller sur le pare-brise (valable pour un véhicule)</i>			
LOCATION CTS (chapiteaux, tentes et structures)			Nous consulter

! **FURNISSEURS D'EXPOSANT** : pour permettre à vos fournisseurs d'effectuer des livraisons sur le site de la Foire avant son ouverture, une demande d'accréditation devra être remplie par vos soins. En faire la demande auprès du service commercial.

4 VALORISEZ VOTRE PRÉSENCE SUR LA FOIRE

RENFORCEZ LE TRAFIC SUR VOTRE STAND EN COMMUNIQUANT SUR LES SUPPORTS PROPOSÉS PAR LA FOIRE INTERNATIONALE DE CAEN.

↳ MAGAZINE DE LA FOIRE	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
4^E DE COUVERTURE	2 900 €	X	€
MANCHETTE COUVERTURE	2 700 €	X	€
2^E DE COUVERTURE	2 700 €	X	€
3^E DE COUVERTURE	2 500 €	X	€
PLEINE PAGE INTÉRIEURE	2 300 €	X	€
1/2 PAGE	1 450 €	X	€
1/4 PAGE	850 €	X	€
1/8 PAGE	500 €	X	€

• Édité à **120 000 exemplaires** (plus fort tirage et diffusion de support en Normandie), le Magazine de la Foire Internationale de Caen est un support qualitatif de 32 pages au format A4, distribué sous film plastique dans le Calvados, l'Orne et la Manche avec le TV Magazine.

↳ GUIDE DU VISITEUR DE LA FOIRE	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
4^E DE COUVERTURE	1 700 €	X	€
2^E DE COUVERTURE	1 500 €	X	€
3^E DE COUVERTURE	1 300 €	X	€
PLEINE PAGE INTÉRIEURE	1 100 €	X	€
1/2 PAGE	750 €	X	€
LOGO SUR PLAN	250 €	X	€

• Édité à **50 000 exemplaires**, le Guide du visiteur de la Foire Internationale de Caen est composé de 32 pages au format A5. Il est mis à la disposition de tous les visiteurs dès l'entrée de la Foire.

↳ LIVRET D'APPEL DE LA FOIRE	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
4^E DE COUVERTURE	2 500 €	X	€
2^E DE COUVERTURE	2 000 €	X	€

• Édité à **100 000 exemplaires**, le Livret d'appel de la Foire Internationale de Caen est composé de 8 pages au format A6. Contenant les informations essentielles pour que les visiteurs préparent leur visite, il est mis à disposition du public dans les commerces de Caen et de la communauté urbaine de Caen-la-Mer.

▶ BANNIÈRE PUBLICITAIRE SUR LES E-BILLETS	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
<p>▶ Renforcez votre présence sur la Foire via la bannière présente sur tous les billets électroniques et les e-invitations Caen Event. Format 180x86 mm. 4 500 exemplaires en 2017.</p>	1 500 €	x	€

▶ MARQUAGE AU SOL	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
<p>▶ Marquage au sol de l'entrée d'un hall jusqu'à l'emplacement de votre stand présent dans ce même hall. Représenté sous forme de pas, ce marquage est le support de communication idéal pour valoriser la présence de votre marque et orienter les visiteurs vers votre stand.</p>	1 500 €	x	€

▶ RADIO DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE CAEN	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
<p>▶ La radio de la Foire est le canal de diffusion adapté à des annonceurs présents sur la Foire permettant de « doper » le flux sur les stands. Les messages durent environ 30 secondes et sont diffusés toutes les heures soit environ 120 messages sur la durée de la Foire.</p>	1 000 €	x	€

▶ AFFICHAGE ÉCRANS NUMÉRIQUES	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
<p>▶ Annoncez votre présence à la Foire sur les écrans numériques stratégiquement implantés dans Caen. Une semaine d'affichage, soit environ 6 000 spots de 10 secondes répartis sur 14 écrans.</p>	850 €	x	€

▶ VOTRE LOGO SUR LES TABLES D'ORIENTATION DE LA FOIRE	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
<p>▶ Augmentez la visibilité de votre entreprise et renforcez le trafic de votre stand en affichant votre logo sur les 6 tables d'orientation mises à disposition des visiteurs dans l'enceinte de la Foire. Limité à 2 logos par pôle.</p>	500 €	x	€

▶ APPLICATION MOBILE	HT	QUANTITÉ	MONTANT HT
BANNIÈRE PUBLICITAIRE cliquable renvoyant vers votre site internet.	500 €	x	€
PACK VISIBILITÉ Pour remonter en tête de liste des exposants avec votre logo et vos produits/services.	280 €	x	€
<p>▶ « Boostez » votre visibilité sur la Foire et démarquez-vous via l'application mobile. Disponible gratuitement sur smartphone et tablette, elle permet aux visiteurs de rechercher facilement les exposants et de repérer sur les plans les stands qui les intéressent.</p>			

▶ OPÉRATION DE STREET-MARKETING	Nous consulter
<p>▶ Distribution de flyers une semaine en amont de la Foire en centre-ville de Caen.</p>	

▶ PERSONNALISATION À VOTRE IMAGE DU SAC DE LA FOIRE	Nous consulter
<p>▶ Le sac de la Foire Internationale de Caen accompagne le visiteur tout au long de sa visite. Par ce biais le visiteur véhicule votre communication au sein de la Foire mais également à l'extérieur après sa sortie de l'enceinte du Parc des Expositions vous permettant de toucher un très large public. Il est mis à la disposition des visiteurs dès l'entrée de la Foire.</p>	

**Mais aussi l'insertion de flyers ou de goodies dans le sac de la Foire, de votre visuel sur les gyropodes...
Pour plus d'informations : nous contacter.**

▶ CONTRAT D'ENGAGEMENT

Après avoir pris connaissance des conditions du règlement général des manifestations commerciales de l'UNIMEV (disponible sur www.caenevent.fr ou sur demande), du règlement particulier de la manifestation (au verso de cette plaquette) et des conventions d'assurance auxquelles j'accepte de me conformer, je déclare donner par la présente mon adhésion ferme et définitive et m'engage à verser 30% du prix TTC de mon emplacement à la signature de la présente. **Je verserai le solde dès réception de la facture et au plus tard 30 jours avant le début de la manifestation.** Les chèques doivent être établis à l'ordre de Caen Expo-Congrès. Toute contestation, de quelque nature que ce soit, relèvera du Tribunal de Commerce de Caen.

Je m'engage à tenir mon stand aux horaires de la manifestation et ce du premier au dernier jour de l'évènement.

NOM ET QUALITÉ DU SIGNATAIRE

FAIT À _____ LE _____ / _____ / _____

TOTAL HT

TVA 20%

TOTAL TTC

ACOMPTE
30% DU TTC

CACHET ET SIGNATURE (précédés des mentions « Lu et approuvé » et « Bon pour commande »).

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES



DESCRIPTIFS DES STANDS

PÔLE MAISON :

- **AMEUBLEMENT ET HABITAT** • Moquette dans les allées, **stand non équipé**.

PÔLE GASTRONOMIE :

- **VINS** • Prestation « Équipement stand vins » obligatoire. Électricité offerte.
- **RESTAURANTS SOUS HALL** • Moquette au sol. Livraison d'exposant **offerte** (valeur 140 €).
- **RESTAURANTS, BARS, STANDS ALIMENTAIRES EXTÉRIEURS** • Livraison d'exposant **offerte** (valeur 140 €).

PÔLE ÉVASION : ARTISANAT DU MONDE / BIEN-ÊTRE BEAUTÉ / MODE / TOURISME :

Stand équipé avec : bandeaux, spots, moquette, cloisons, le 1^{er} angle offert, électricité offerte.

Si vous ne souhaitez pas de bandeaux merci de le préciser **par écrit** lors du retour de votre dossier.

Pour ces sections, seront facturés : le droit d'inscription, le nombre de m², les angles à partir du deuxième.

PÔLE MIEUX VIVRE ET S'INFORMER ET ÉQUIPEMENT DE LA MAISON • Stand équipé.

PÔLE MALIN • Stand équipé, électricité offerte.



MODE DE PAIEMENT

CHÈQUE

Les chèques doivent être établis à l'**ordre de Caen Expo-Congrès**.

COORDONNÉES BANCAIRES

Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître nos références bancaires pour domicilier des virements sur notre compte.

Intitulé du Compte : CAEN EXPO-CONGRÈS SAEM - PARC DES EXPOSITIONS - BP 36260 - 14065 CAEN CEDEX 4

CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE

IBAN (International Bank Account Number)

FR76	1660	6532	1309	3388	2610	054
------	------	------	------	------	------	-----

PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À VOTRE DOSSIER

- **1 EXTRAIT KBIS DE MOINS DE 3 MOIS**
(OBLIGATOIRE pour les entreprises françaises).
Pour les étrangers, fournir un document attestant l'autorisation d'activité commerciale.
- **1 ACOMPTE DE 30% TTC** de votre commande.
- **LE BON DE COMMANDE** daté et signé.
- **1 ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE.**

Une production
caen
event



RÈGLEMENT PARTICULIER DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE CAEN

1 - DEMANDE DE PARTICIPATION ET DÉCISION D'ADMISSION

a - DEMANDE DE PARTICIPATION

La demande de participation s'effectue au moyen du formulaire établi par l'organisateur qu'il diffuse sous format papier ou électronique. Ni une demande de communication d'un formulaire de demande de participation, ni son envoi, ni l'encaissement d'un règlement ne vaut admission à exposer.

Cette demande doit être signée par un membre dûment habilité de la Société ou de l'organisme. La participation à la manifestation est subordonnée à l'acceptation sans réserve dudit règlement.

Les demandes de participation ne seront prises en considération que si elles sont accompagnées d'un chèque de 30% du prix TTC de l'emplacement. Cet acompte reste acquis à l'organisateur même en cas de renoncement ultérieur à participation. Tout désistement à moins de 30 jours de l'ouverture de la manifestation ne donnera lieu à aucun remboursement des sommes versées.

En application d'un décret publié au Journal Officiel du 14 novembre 1987, à toute demande de participation doit être joint un extrait de registre de commerce datant de moins de trois mois.

Les emplacements doivent être occupés par les seuls signataires du dossier d'inscription. Le partage ou la sous-location sont interdits. Néanmoins, si un exposant désire s'adjoindre un autre exposant sur son stand, il devra en faire la demande préalable à l'organisateur. Pour être accepté, celui-ci devra avoir l'accord de l'organisateur, donner son registre de commerce de moins de trois mois et signer un exemplaire de demande de participation ainsi que le règlement et s'y conformer.

b - DÉCISION D'ADMISSION

L'organisateur se réserve le droit d'écarter une demande de participation sans avoir à motiver sa décision et sans que le demandeur puisse prétendre de ce chef à une indemnité quelconque.

En cas de litige, et quel qu'il soit, seuls les Tribunaux de CAEN seront compétents, le texte du présent règlement faisant seul foi.

L'organisateur se réserve le droit de disposer des stands non occupés 24 heures avant l'ouverture officielle de la manifestation sans aucun remboursement.

Du fait de sa signature à la demande de participation, l'exposant s'engage à respecter l'intégralité du règlement particulier de cette manifestation ainsi que le règlement général des manifestations commerciales de l'UNIMEV, disponible sur demande ou sur le site www.caenevent.fr.

En cas de non respect flagrant du règlement, l'exclusion immédiate pourra être prononcée sans qu'il puisse être réclamé ni dédommagement, ni remboursement, ni dommages et intérêts. Le tout sans préjudice des poursuites qui pourraient être exercées à son encontre.

L'annulation de la manifestation, pour des raisons indépendantes de la volonté de l'organisateur, ne peut donner droit qu'au remboursement des sommes versées par l'exposant, à l'exclusion de toute autre indemnité.

Aucune exclusivité ne sera accordée par l'organisateur pour la vente de produits et/ou services de quelque nature que ce soit.

c - ATTRIBUTION DES EMPLACEMENTS

L'organisateur établit le plan de la manifestation et effectue la répartition des emplacements librement, en tenant compte si possible des désirs exprimés par l'exposant, de la nature des produits et services qu'il présente, de la disposition de l'espace d'exposition qu'il se propose d'installer ainsi que, si nécessaire, de la date d'enregistrement de la demande de participation.

L'organisateur conserve, pour tenir compte des contingences d'organisation de la manifestation, la possibilité de modifier la répartition initialement prévue, ainsi que l'importance et la disposition des surfaces demandées par l'exposant, en considération d'éléments objectifs. Cette modification n'autorise pas l'exposant à résilier unilatéralement son engagement de participation.

En aucun cas, le fait d'avoir déjà occupé un emplacement ne peut donner, à quiconque, un droit de propriété sur celui-ci. L'attribution des stands appartient exclusivement à l'organisateur.

2 - OBLIGATIONS

Sauf accord dérogatoire spécifique et préalable, l'exposant s'engage à respecter dans sa présentation le champ d'action produit retenu par l'organisateur et à ne promouvoir que ses propres productions ou ses productions sous licence et à ne faire aucune publicité directe ou indirecte pour des produits de sociétés non participantes. Une liste détaillée des matériels, produits ou services exposés pourra être demandée par le comité d'organisation. L'inscription à la manifestation donne droit à l'attribution d'un stand réservé à l'usage unique et exclusif de l'établissement inscrit. Toute présence d'une autre entreprise sur son stand ou toute sous-location sont interdites. L'inscription d'associations ou groupements de professionnels sera étudiée au cas par cas par l'organisateur qui se réserve le droit de décliner une demande de participation. Tout exposant ne respectant pas le présent règlement et

les règlements complémentaires, notamment en matière de sécurité et en général les prescriptions d'ordre public applicable à l'évènement, peut entraîner même en l'absence de mise en demeure l'annulation de sa participation. L'exposant s'engage expressément à occuper son stand pendant toute la durée de la manifestation aux heures d'ouverture au public. Son installation devra être terminée à l'ouverture de l'exposition et les démontages ne sont pas autorisés avant la fermeture de la manifestation. Les périodes de montage et démontage de la manifestation seront confirmées ultérieurement. La distribution de prospectus ne peut être faite qu'à l'intérieur des stands. Toute publicité ou promotion doit être faite en respectant la réglementation en vigueur. L'utilisation de matériel audio ou vidéo ne doit gêner en aucun cas les autres exposants, particulièrement par le bruit occasionné de façon excessive.

Tout matériel d'équipement propriété de Caen Expo-Congrès détérioré ou volé sur le stand sera facturé à l'exposant (notamment coffret électrique).

3 - STANDS

La décoration générale est assurée par l'organisateur. Chaque exposant devra réaliser une décoration personnalisée de son stand. L'exposant s'engage à n'occuper que la surface qu'il a réservée ; tout dépassement dans les allées de circulation du public fera l'objet d'une facture supplémentaire.

De sa propre initiative ou à la demande d'un exposant qui s'estime lésé, l'organisateur se réserve, avant l'ouverture au public et pendant le déroulement de la manifestation, le droit de faire supprimer ou modifier les installations qui gênent les exposants voisins ou le public, ou ne sont pas conformes aux dispositions du règlement particulier de la manifestation ou aux plans/projets particuliers préalablement soumis à son agrément, le cas échéant.

4 - SÉCURITÉ

Les exposants s'engagent à respecter les consignes de sécurité figurant sur le cahier des charges de Caen Expo-Congrès.

- L'utilisation d'éléments de décoration en papier, matières plastiques, ou tout autre matériau classé « dangereux » est formellement interdit.
- L'emploi de tissus ininflammables d'origine m1 est obligatoire (à défaut, seule l'utilisation de tissus ignifugeables et ignifugés est autorisée). Un certificat d'ignifugation ou un procès verbal de classement de ces tissus doit être tenu à la disposition du Chargé de Sécurité.
- Il est interdit de réaliser une installation avec du câble de type Séparatex. De même, les multiprises ou triplètes sont interdites. Seules, les réglettes sont autorisées.
- Aucune matière inflammable ne doit être placée à moins d'un mètre des spots.
- L'interrupteur de votre stand doit être accessible en permanence et être coupé chaque soir.
- Aucun emballage carton ne sera toléré tant sur, que derrière les stands.
- Aucune marchandise ne sera également tolérée dans les allées, les issues de secours, devant les accès aux dispositifs de sécurité etc. L'inobservation de cette clause du règlement autorise l'organisateur à faire procéder au déplacement ou l'enlèvement, aux risques et périls de l'exposant, de tous meubles ou objets exposés en dehors des stands.

5 - RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES

L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'incendie, explosion, pertes, vols dommages de quelques natures qu'ils soient, vandalisme, tempête, dégâts des eaux, avarie, etc. même par cas fortuit, ou de force majeure, et ce tant, pendant, qu'en dehors des heures d'ouverture de cette manifestation. Les exposants s'engagent donc à posséder ou à souscrire, à leurs frais, les contrats nécessaires, soit une assurance tous risques et une assurance responsabilité civile. L'exposant renonce enfin à tout recours contre l'organisateur.

6 - DROIT À L'IMAGE ET DROITS SACEM

Les exposants sont informés de la réalisation de prises de vues durant l'évènement auxquelles ils ne pourront s'opposer. Ils ne pourront non plus s'opposer à leur emploi, tant à des fins publicitaires que promotionnelles de cette manifestation. Ils renoncent en outre expressément à tout recours.

Chaque exposant s'acquiesce de ses obligations envers la SACEM s'il diffuse de la musique sur son espace d'exposition pour quelque besoin que ce soit, l'organisateur déclinant toute responsabilité à ce titre.

7 - ÉTIQUETAGE

Les exposants s'engagent à respecter la Loi et les usages commerciaux, notamment en ce qui concerne l'affichage, la publicité et la communication des tarifs.